

Michel ISSINDOU

*Isère (2^{ème} circonscription)
Socialiste, radical, citoyen
puis Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Élu le 17 juin 2007

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen [J.O. du 27 juin 2007], devenu groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 12 juillet 2007]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [J.O. du 28 juin 2007]

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs [J.O. du 24 juillet 2007]

Membre de la mission d'information commune sur les exonérations de cotisations sociales [J.O. du 29 novembre 2007]

Membre de la mission d'information sur les questions mémorielles [J.O. du 2 avril 2008]

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi [J.O. des 23 et 24 juillet 2008]

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail [J.O. du 24 juillet 2008]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Politique économique. Pouvoir d'achat. [30 janvier 2008] (p. 621)

Fonction publique de l'Etat. Politique de la fonction publique. [10 juin 2008] (p. 3188)

DÉBATS

Projet de loi n° 284 de financement de la sécurité sociale pour 2008

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [23 octobre 2007] (p. 3071, 3095) ; [24 octobre 2007] (p. 3162)

Son intervention (p. 3126)

Thèmes :

Assurance maladie maternité : généralités : Objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) (p. 3126)

Assurance maladie maternité : prestations : franchise (p. 3126)

Démographie : vieillissement de la population (p. 3126)

Pharmacie et médicaments : médicaments (p. 3126)

Santé : soins : coût (p. 3126)

Sécurité sociale : contribution sur les stock-options (p. 3127)

Sécurité sociale : déficit (p. 3126)

Projet de loi n° 498 pour le pouvoir d'achat

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [18 décembre 2007] (p. 5392, 5405) ; [19 décembre 2007] (p. 5437)

Ses explications de vote sur la question préalable opposée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 5418)

Thèmes :

Baux : loyers (p. 5418)

Impôts et taxes : avantages fiscaux (p. 5418 et s.)

Impôts et taxes : redevance audiovisuelle : exonérations (p. 5419)

Politique sociale : inégalités (p. 5418 et s.)

Discussion des articles [19 décembre 2007] (p. 5474) ; [20 décembre 2007] (p. 5538, 5559)

Avant l'article 1er

Intervient sur l'ad n° 35 de M. François Brottes (retour de droit au tarif réglementé du gaz et de l'électricité pour les personnes succédant dans un logement à une personne ayant opté pour le tarif libre) (p. 5482)

Intervient sur l'ad n° 28 de M. Jérôme Cahuzac (mise en place du chèque transport obligatoire) (p. 5484)

Proposition de loi n° 616 relative à l'extension du chèque emploi associatif

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion de l'article unique [5 février 2008] (p. 697)

Son intervention (p. 700)

Projet de loi n° 1005 relatif aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [16 juillet 2008] (p. 4689) ; [17 juillet 2008] (p. 4727)

Soutient l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Jean-Marc Ayrault (p. 4695) : rejetée au SCRUTIN PUBLIC (p. 4703)

Ses explications de vote sur la motion de renvoi en commission de M. Jean-Claude Sandrier (p. 4737)

Thèmes :

Chômage : indemnisation : allocations (p. 4697 et s.)

Chômage : indemnisation : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) (p. 4737)

Emploi : Agence nationale pour l'emploi (ANPE) (p. 4696 et s., 4737)

Emploi : chômage : zones rurales (p. 4699)

Emploi : chômeurs (p. 4695 et s., 4737)

Emploi : offres d'emploi (p. 4696)

Emploi : plans pour l'emploi (p. 4696 et s.)

Emploi : réinsertion professionnelle (p. 4696)

Emploi : UNEDIC (p. 4697 et s.)

Politique sociale : minima sociaux (p. 4697)

Politique sociale : revenu minimum d'insertion (RMI) (p. 4698)

Travail : contrats à durée déterminée (p. 4698)

Discussion des articles [17 juillet 2008] (p. 4739, 4759, 4796)

Article 1er (définition du projet personnalisé d'accès à l'emploi et de l'offre raisonnable d'emploi)

Ses interventions (p. 4743 et s., 4764 et s., 4774 et s., 4784 et s., 4797 et s., 4807 et s.)

Après l'article 1er

Intervient sur l'adt n° 1556 du Gouvernement (création d'un médiateur national à "France-Emploi") (p. 4810)

Intervient sur les adts identiques présentés par les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et

divers gauche n°s 1032 à 1053 (obligation de dépôt des offres d'emploi à "France-Emploi") (p. 4810)

Article 2 (conséquences du refus de deux offres raisonnables d'emploi ou de l'élaboration du projet personnalisé d'accès à l'emploi)

Ses interventions (p. 4811 et s.)

Après l'article 2

Intervient sur les adts identiques présentés par les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche n°s 1208 à 1229 (entrée en vigueur des dispositions de la loi concomitamment avec la mise en place du nouvel opérateur public recensant les offres d'emploi) (p. 4823)

Titre

Son intervention (p. 4824)

Explications de vote et vote [17 juillet 2008] (p. 4825)

Ses explications de vote (p. 4826)

Vote contre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche (p. 4826)

EXAMEN DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Avant la mise aux voix du texte de la commission mixte paritaire [23 juillet 2008] (p. 4886)

Thèmes :

Emploi : chômage : fraude (p. 4895)

Emploi : chômage : organismes (p. 4895)

Emploi : chômeurs (p. 4895)

Politique économique : croissance (p. 4895)

Travail : code du travail : opposition (p. 4895)

Explications de vote et vote [23 juillet 2008] (p. 4894)

Ses explications de vote (p. 4894)

Vote contre du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche (p. 4895)